



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/754

Attribution d'un soutien exceptionnel à l'association Lyon Glace Patinage - Lyon 3ème -  
Approbation d'une convention d'application financière

Direction des Sports

**Rapporteur** : Mme NUBLAT-FAURE Julie

<b>SEANCE DU 27 MAI 2021</b>
------------------------------

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 JUIN 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 17 MAI 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 JUIN 2021

---

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme HENOCQUE Audrey

**PRESENTS** : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme VIDAL, Mme FRÉRY (pouvoir à Mme POPOFF)

**ABSENTS NON EXCUSES** : ?

2021/754 - ATTRIBUTION D'UN SOUTIEN EXCEPTIONNEL A  
L'ASSOCIATION LYON GLACE PATINAGE - LYON 3EME -  
APPROBATION D'UNE CONVENTION D'APPLICATION  
FINANCIERE (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 mai 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2021/660 du 25 mars 2021, la Ville de Lyon a alloué six aides exceptionnelles à des associations sportives très fortement impactées par la crise sanitaire de la Covid-19 et faisant face à de lourdes difficultés de trésorerie qui mettaient en jeu leur pérennité.

La situation sanitaire ne présentant pas d'améliorations suffisantes pour une reprise totale de l'activité des clubs sportifs du territoire, la Ville de Lyon souhaite poursuivre son action d'urgence en soutenant à nouveau une association dont la situation a été diagnostiquée très critique par la Direction des sports et le Contrôle de gestion de la Ville de Lyon.

L'association Lyon glace patinage dont le siège social est situé 52 rue Baraban à Lyon 3<sup>ème</sup>, propose des cours de patinage loisir, de patinage sur glace, de danse sur glace et de patinage synchronisé. Elle compte 520 adhérent-es, en loisir comme en compétition.

Je vous propose qu'une subvention exceptionnelle de 5 000 euros soit allouée à l'association Lyon glace patinage.

L'association Lyon glace patinage a perçu une subvention de fonctionnement de 20 000 euros pour la saison 2020-2021, par délibération n° 2021/547 du 28 janvier 2021.

Vu ladite convention d'application financière n° 1 ;

Vu l'avis du Conseil du 3<sup>e</sup> arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission Petite enfance - Education - Sports - Jeunesse - Vie associative ;

**DELIBERE**

- 1- Une subvention exceptionnelle de 5 000 euros est allouée à l'association Lyon glace patinage.
- 2- La convention d'application financière n° 1 entre la Ville de Lyon et l'association Lyon glace patinage est approuvée.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

- 4- La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2021, ligne de crédit 42015, article 65748, fonction 30, programme SPCLUBS, opération SPAMAT.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET